

VOTRE PARTICIPATION LORS DES ACTIVITÉS

Être absent d'une activité après s'y être inscrit entraîne différents problèmes au conseil sectoriel.

Depuis la pandémie, des frais sont exigés par les fournisseurs de services que nous utilisons. Nous devons respecter les délais prévus dans les contrats signés.

À titre d'exemple, les restaurateurs et les traiteurs ont de nouvelles contraintes concernant la date limite pour garantir le nombre de convives. Vu la difficulté d'approvisionnement des denrées un écart de 21 jours est maintenant exigé. Nous devons donc acquitter le nombre de places réservées. Si, lors d'une activité, les coûts réels sont de 70 \$, c'est la somme que nous devons payer pour chaque absence.

Comme conseil sectoriel, nous ne voudrions pas en arriver à adresser des factures aux absents pour compenser la perte réelle causée par une ou des absences : le coût exigé des membres est moindre que le coût réel.

Nous comprenons que des circonstances exceptionnelles puissent se présenter. *Mais les oublis, les changements de programme et les visites imprévues ne font pas partie de cette catégorie.*

Toutefois, il est toujours possible d'annuler **avant** la date de la fin des inscriptions.

SVP, pensons-y !

Conseil sectoriel

Lors de vos inscriptions : Indiquez M (membre) ou NM (non-membre)

JOURNÉE INTERNATIONALE DES HOMMES 17 NOVEMBRE 2023

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 20 \$ non-membre : 40 \$

Date limite d'inscription : 3 novembre 2023

Libellez votre chèque (un chèque par personne) à : **AREQ Chauveau**

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :
AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Allergies alimentaires :

FÊTE DE NOËL 14 DÉCEMBRE 2023

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 25 \$ non-membre : 50 \$

Date limite d'inscription : 29 novembre 2023

Libellez votre chèque (un chèque par personne) à : **AREQ Chauveau**

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :
AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Allergies alimentaires :